

Par dépôt électronique seulement

Le 20 octobre 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien au
développement des serres
Dossier Régie : R-4127-2020 / Notre dossier : R060949 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (la Régie) du 15 octobre 2020 relativement à la planification de l'audience.

Le Distributeur présentera un seul panel dont la composition est la suivante :

- M. Joël Fontaine, *Chef - Service et ventes aux partenaires et projets spéciaux*
- Mme Stéphanie Caron, *Chef – Affaires réglementaires*
- M. Frédéric Pelletier, *Conseiller – Stratégie tarifaire*
- Mme Myriam Hudon, *Chef – Tarification et analyse économique*
- M. Charles-David Franche, *Chef – Optimisation des approvisionnements et fiabilité*

Le Distributeur prévoit une durée de 15 minutes pour l'adoption de la preuve. Les curriculum vitae des témoins seront déposés sous peu.

Le Distributeur se réserve 15 minutes pour les contre-interrogatoires des intervenants.

Enfin, le Distributeur prévoit une argumentation présentée verbalement pour une durée d'environ 60 minutes, appuyée par un plan d'argumentation détaillé.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, AVOCAT

ST/AB

c.c. Intervenants